



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Queaux

dossier n° PC 086 203 23 E0003

date de dépôt : 15 juillet 2023

demandeur : Madame KARSSIENS Diane

pour : Transformation d'une grange en
habitation

adresse terrain : 4 CHEM rural chez Caillaud
lieu-dit chez Caillaud, à Queaux (86150)

DDT 86

Affaire suivie par :
Magali LAMA GHISING
05 49 03 13 93

M. le Directeur de la DDT 86

à

**Madame KARSSIENS Diane
4 CHEM rural chez Caillaud
lieu-dit chez Caillaud
86150 Queaux**

Madame,

Vous avez déposé une demande de permis de construire pour une maison individuelle le 15 juillet 2023, pour un projet de transformation d'une grange en habitation situé 4 chemin rural chez Caillaud lieu-dit chez Caillaud, à Queaux (86150).

Suite à l'avis défavorable du SIVEER concernant votre projet, je vous demande bien vouloir me transmettre avant le 17/11/2023 en complément de ma demande des pièces manquantes (courrier du 10/08/2023), la pièce suivante :

PCMI12 – l'attestation de conformité du projet d'installation [Art. R. 431-16 d) du code de l'urbanisme] -
Nombre d'exemplaires : 1 exemplaire par dossier

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Poitiers, le 05/09/2023

Pour le Préfet et par délégation,
Le responsable de l'Unité Urbanisme Opérationnel
de la Direction Départementale des Territoires,

Pascal ROUX